



Les dépendances à l'arrière de la maison dont, à droite, le hangar qui enjambe le cours d'eau, vus depuis le sud-est.

IVR52_20198501353NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés